



Agressée par un vigile, dépôt de plainte contre X?

Par Lina922

Salut à tous,

J'espère trouver de l'aide sur ce forum.

Je viens de me faire agressée par un vigile dans un supermarché (m'a poussée, brutalisée et bousculée pour m'arracher mon téléphone des mains, et l'a confisqué, avec l'aide de ses collègues, donc impossibilité pour moi de le récupérer, et je me suis fait menacer de me « faire casser la gueule » si je tentais de le récupérer, puis m'a insulté). La police est intervenue, mais la police me dit de porter plainte contre X (alors que la personne est identifiée, je ne comprends pas) et en ligne !

Est-ce vrai ? Comment puis-je faire pour que la plainte aboutisse, sachant que ce n'est pas contre X !

Je précise que le téléphone est abîmé (rayé et encore je n'ai pas tout regardé) à présent que puis-je faire pour obtenir une compensation?

Je vous remercie par avance pour vos réponses, et m'excuse pour le message très brouillon, je suis encore sous le choc, et n'arrive pas à écrire plus pour le moment.

Bonne soirée à tous et un très grand merci pour ceux qui répondront.

Lina

Par chamce

hypothèse : le vigile du supermarché est peut-être une connaissance ou un parent d'un des policiers, c'est peut-être pour cette raison que les policiers ne veulent pas vous donner l'identité de ce vigile.

Par Lina922

Doivent-ils me la donner?

Je ne savais pas. J'irai tout de même déposer plainte, j'ai pris en photo le vigile et m'en servirai.

Par Lina922

Doivent-ils me la donner?

Je ne savais pas. J'irai tout de même déposer plainte, j'ai pris en photo le vigile et m'en servirai.